



## Éditorial

Chères Tarnacoises, chers Tarnacois,

*C'est une année encore bien particulière qui commence. Malgré tout, la vie municipale continue et les projets avancent. Bientôt, il n'y aura plus besoin de faire des dizaines de kilomètres pour se faire soigner : le 8 mars commenceront les travaux pour notre nouveau pôle santé.*

*D'autres chantiers sont prévus pour cette année, notamment la suite de l'aménagement du camping et l'agrandissement du cimetière.*

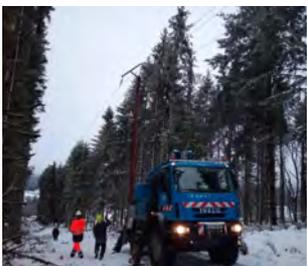
*Prochainement, nous vous proposerons des repas cuisinés par la Maison communale, repas qui pourront également être livrés.*

*Les conseillers se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une belle année 2021, qu'elle soit l'année du renouveau et de la liberté, et que l'on puisse enfin tous se retrouver !*

François BOURROUX

## Neige : coupure d'électricité

En ces temps si troublés pour tous, l'hiver a décidé de venir compliquer la vie quotidienne des Hauts-Corréziens. En effet, la neige et le vent ont coupé l'électricité pour une dizaine de hameaux de Tarnac dès le dimanche 27 décembre. Sans électricité, sans eau et sans chauffage par des températures négatives, et ce depuis presque 72 heures, mardi 29 décembre, deux équipes de Tarnacois s'organisent : armés de tronçonneuses et de tracteurs, ils sont chargés de trouver les possibles pannes en cascade et de déblayer un accès pour les équipes d'ENEDIS. Le directeur d'ENEDIS, prévenu de cet élan par un élu, envoie du renfort de Tours.



L'effort collectif permettra aux équipes d'ENEDIS d'accéder aux pannes et le courant reviendra vers 20h30, pour le plus grand soulagement de la population.

Le maire, François Bourroux, tient à remercier tous les participants à cette solidarité active : les volontaires altruistes, les équipes et la direction d'ENEDIS ainsi que les élus qui ont œuvré pour que chacun retrouve l'électricité, l'eau et le chauffage en cette période hivernale.

IPNS

## Noël à Tarnac



Cette année, sapins, décorations en bois et nouvelles illuminations ont égayé nos rues. Les enfants de l'école ont superbement participé à la décoration de la vitrine de la boulangerie. Les hameaux n'ont pas été oubliés et ont également eu leur sapin décoré. Merci à toutes les personnes qui ont aidé d'une manière ou d'une autre.



## Colis de Noël

En raison de la situation sanitaire et pour éviter tout risque de propagation du COVID, le traditionnel repas des Aînés a dû être annulé.

Un colis a donc été livré par les élus chez chaque personne ayant plus de 70 ans.



## Élagage sur nos routes communales



Afin d'assurer le bon entretien de nos routes et pour finaliser l'installation de la fibre sur la commune, un courrier va être adressé à tous les Tarnacois pour un nouveau **rapel des arbres à élaguer**. L'élagage est primordial pour le bon fonctionnement des réseaux aériens (téléphone, électricité et fibre).

## Départ en retraite à la Maison communale



Après 36 ans de bons et loyaux services à la Maison communale de Tarnac, **Michèle Besette a pris sa retraite** en fin d'année 2020.

Arrivée fin Novembre 1984 alors que l'établissement était la Maison de Retraite de Tarnac créée par Louis-Philippe Brondel, ancien maire, Michèle a connu bien des directeurs.

À la fermeture de la maison de retraite, Michèle a continué à travailler au foyer communal qui a été mis en place pour proposer aux résidents un hébergement au cœur du bourg.

Michèle a également veillé à préparer de bons petits plats traditionnels aux enfants de l'école qui côtoient ainsi leurs Aînés.

Nous souhaitons donc une bonne retraite à Michèle !

## Début des travaux à la maison de santé

Les travaux vont prochainement commencer dans la future maison de santé qui sera située **derrière la Maison communale**.

L'établissement sera composé de deux bureaux médicaux et d'une salle d'attente.

Ce pôle santé accueillera un **médecin généraliste** et d'autres professionnels de médecines douces.



## Plats à emporter à la Maison communale

Lors de la précédente édition du journal municipal, nous vous informions de l'étude de la mise en place d'un nouveau **service municipal de restauration sous vide à emporter et de portage de repas**.



**À partir du 15 mars** prochain ce service sera effectif et vous pourrez sur commande venir chercher, et même vous faire livrer, vos plats préparés et thermo-scclés en barquette sous vide.

Les menus seront cuisinés **à base d'éléments locaux et bio** (viandes, légumes et féculents).

Différentes **options** seront possibles avec par exemple des formules entrée-plat et entrée-plat-dessert.

Nous vous détaillerons les offres proposées lors d'une distribution imminente d'affichettes publicitaires.

Le personnel de la Maison communale se tient à votre disposition pour vous donner les détails de ce nouveau service au **05 55 96 35 45**.



## Plan d'eau : fin des travaux !

Pendant la réunion de chantier du jeudi 28 janvier, la vanne a été fermée pour permettre le **remplissage du plan d'eau**.

À la surprise générale, il était plein en 48h !

Les travaux de mises aux normes sont maintenant finis, il ne reste plus que le **curage** des bassins de décantation, qui sera effectué quand les boues seront sèches. Nous vous informerons de la mise à disposition de cet **engrais**.

# i Information COVID-19

## Centres de vaccination les plus proches

Si vous désirez vous faire vacciner, voici les centres à contacter pour prendre rendez-vous :

- Centre de vaccination - **CH TULLE** - 3 Place du Docteur Maschat, 19000 TULLE - 05 55 08 75 20
- Centre de vaccination - **Salle de l'Auzelou** - Avenue Lieutenant Colonel Faro, 19000 TULLE - 08 00 19 00 19
- Centre de vaccination - **CH USSEL** - 2 Avenue du Docteur Roulet, 19200 USSEL - 05 55 08 75 20

Vous pouvez également obtenir toute information complémentaire et/ou un rendez-vous en ligne sur le site santé.fr.

## Culture

**Un club lecture  
à Tarnac ?**

**Vous aimez lire ?**

un peu  
beaucoup  
passionnément  
à la folle

**Vous aimeriez rencontrer  
d'autres lectrices et lecteurs  
pour discuter, échanger, partager...**

**Contactez la médiathèque  
pour organiser ensemble le club lecture de Tarnac**

Médiathèque  
intercommunale  
05.19.67.01.00  
mediatheque@ccv2m.fr

Horaires de la Médiathèque de Tarnac :

- mardi 10h-12h/14h-17h30
- mercredi 14h-17h30
- vendredi 10h-12h/16h-17h30
- samedi 14h-16h

Courriel : culture.tarnac19@gmail.com

## Développement durable : la légende du colibri



Interview de Pierre Rabhi :

<https://www.youtube.com/watch?v=VBISepmcVxw>

Maintenant, à nous de trier ! Chacun doit faire sa part...  
pour l'intérêt de tous !

## Une nouvelle entreprise à Tarnac

Dorénavant, vous pouvez vous rendre au **Garage Nicolas Services** pour les réparations mécaniques de vos voitures ou vos engins agricoles.

**Nicolas Sauvant** vous accueille à Chabannes. Nous souhaitons longue vie à cette entreprise !

**NICOLAS SERVICES**  
Prestation services Mécanique  
générale automobiles et agricoles  
siret 88211462200019

**NICOLAS SERVICES**

Chabannes  
19170 TARNAC

0647872011

retrouvez toute l'actualité communale  
sur [www.vivreataarnac.fr](http://www.vivreataarnac.fr)

## Nos amies les bêtes

Nous vous rappelons que les chiens ne doivent pas être un obstacle à la circulation des véhicules ni à la randonnée. Merci d'y veiller afin de prévenir tout accident.

Afin de réguler les naissances de nos trop nombreux chats errants ou abandonnés par leur maître après un déménagement... et répondre aux incessantes réclamations des Tarnacois sur ce problème, nous avons proposé, dans un précédent article, d'entreprendre une campagne de stérilisation de ces animaux. L'association ARISTO CHATS, en lien avec la mairie, espère bientôt pouvoir lancer cette campagne.

Légalement, tout animal non identifié (tatouage ou puce) sera considéré comme sans propriétaire et sera donc proposé à l'adoption après stérilisation et régularisation.



L'association se chargera d'attraper les chats, les emmener chez le vétérinaire, et les ramener... Vous nourrissez peut-être déjà ces animaux, alors adhérez ! Plus il y aura d'adhésions, plus il y aura de stérilisations possibles... Il faut, qu'ensemble, nous arrivions à limiter leur propagation tout en respectant la loi qui interdit qu'on les tue. Sans adhésions, le projet risque d'être abandonné.

La Mairie aura fait ce qu'il fallait pour que la campagne soit amorcée. Maintenant, à vous, habitants de Tarnac, de vous mobiliser : [association.aristochats@outlook.fr](mailto:association.aristochats@outlook.fr). Une urne est à votre disposition à la mairie pour déposer vos demandes d'adhésion.

## État civil

### Décès :

Mme Raymonde COUTURAS ép. FAURIE, décédée le 17/01/2021 à 84 ans (La Bessette).

Mme Marie LENOBLE ép. BOULANGER, décédée le 10 Février 2021 à 101 ans.

Mme Francette LATHIÈRE ép. BESSE nous a quittés le samedi 30 janvier à l'âge de 65 ans (Orliac).

Fille de Jean et Andrée LATHIÈRE, épouse de Joël BESSE, conseiller municipal pendant 25 ans, Francette était de toutes les activités, en passant du stock-car au comité des fêtes, du repas des Aînés au dépouillement les soirs d'élections. Elle était toujours prête à donner un coup de main pour la commune. Toujours souriante, généreuse, discrète !

Que Joël, François son fils et Gabriel, son petit-fils, soient assurés du soutien de la Municipalité.

## Le radon, qu'est-ce que c'est ?



Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle, présent dans la croûte terrestre (particulièrement dans les sols granitiques). Il est inodore et incolore et se diffuse dans l'air, à très faible concentration. Tarnac est en « potentiel de catégorie 3/3 » (source : irsn.fr).

Quels sont les risques ?

En France, il est la 2<sup>e</sup> cause de cancer du poumon derrière le tabac. L'exposition simultanée au radon et à la fumée de cigarette augmente significativement le risque de décès.

Intervenez seul :

- **Diluez** le radon en aérant fréquemment, le matin avant de commencer la journée et le soir.
- **Bouchez** toutes les fissures des planchers et des murs, le passage des canalisations, le long des plinthes, afin d'améliorer l'étanchéité entre la partie habitable et votre sous-sol (ou cave, ou vide-sanitaire...).
- **Ventilez** votre sous-sol (ou cave, ou vide sanitaire...), de façon permanente et avec de l'air provenant de l'extérieur.

Avec l'aide d'un professionnel :

- Dans le cadre d'une rénovation énergétique de votre habitation, vous pouvez **prendre contact avec l'Espace Info Energie** de votre département, les conseillers FAIRE sauront vous guider dans vos démarches, afin de trouver des professionnels appropriés.
- Dans le cadre d'une construction neuve, soit il y a un vide sanitaire, soit il s'agit de **prévoir une membrane anti-radon** normalisée (NF ISO 11665-10), afin d'assurer une bonne étanchéité entre le sous-sol et la partie habitable.

Brochure complète disponible en Mairie.

